

BASES CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE DIGITALE PAGAIA 2020

PARTICIPANTS: Ouvert exclusivement aux membres du club Pagaia.

OEUVRES: Maximum 2 photographies par auteur. Elles doivent être inédites.

THÈME: Activités de caïac de mer en général, faites pendant 2019 et 2020, PFP, activités d'été, etc...

TECHNIQUE: Digital. Couleur ou blanc et noir. Ne n'accepteront pas des oeuvres qui présentent des marques de matériel ou identifiant l'auteur ou le nom d'artiste. Dans ce cas les oeuvres seront disqualifiées.

ARCHIVES ET MESURES: En format JPG. Le fichier doit présenter une longueur égale à 1600 pixel sur son côté le plus long. La résolution est indifférente, mais ne peut pas être inférieure à 72ppp.

ENVOI: Envoyez les photographies à l'e-mail: concursphotos@gmail.com en indiquant:

Titre de la photo.

Prénom et nom du participant.

Adresse de courrier électronique.

Téléphone de contact.

L'organisation attribuera un numéro à chaque photo dans l'ordre des réceptions des documents qui permettra d'identifier l'auteur. Le jury aura uniquement connaissance du numéro..

TERME D'ADMISSION: La date limite d'admission sera le 20 septembre de 2019.

EXPOSITION: Les oeuvres participants seront exposées, avec le numéro d'identification, le Jour du Club de 2019, au local social du Club à la Promenade Maritime 4 de Lança, en format imprimé. L'exposition ouvrira à 9h le 5 octobre de 2019.

PRIX DU PUBLIC: Les membres du club qui participeront aux activités du Jour du Club disposeront de cinq gommettes d'une couleur déterminée. Ils pourront accrocher ces gommettes aux photos qu'ils préfèrent. Les trois photos qui auront obtenues le plus de gommettes à midi le 5 octobre passeront en finale du PRIX DU PUBLIC. Dès lors les trois photos sélectionnées pour le prix du public seront exposées en position privilégiée; Les participants au jour du club disposeront d'une gommette d'une autre couleur à placer sur leur photo préférée pour réaliser le second vote. La photo qui obtiendra le plus de gommettes sera la PRIX DU PUBLIC. En cas d'égalité, la PRIX DU PUBLIC sera attribué à la photo qui aura le numéro d'identification plus bas, c'est à dire, la première arrivant au courrier concursphotos@gmail.com.

PRIX DU JURY: À chaque oeuvre, chacun des membres du jury attribuera une note entre 5 et 1 points. Les photographies qui auront recueillies le plus de points constitueront les prix du jury.

VERDICT: Public et sans appel, au moment de la remise des prix. Le jury est formé par trois personnes liées au monde de la photographie.

LIVRAISON DES PRIX: Il aura lieu à 20 heures, le 5 octobre de 2019 au siège social de PAGAIA CLUB DE CAIAC CAP DE CREUS.

PRIX: il consistera en matériel sportif.

Prix du Public:

Prix du Jury:

1er Prix

2ème Prix

3ème Prix

PUBLICATION: Les oeuvres mieux classées seront publiées sur le site web du Club.

UTILISATION DES OEUVRES: Toutes les oeuvres qui participent au concours seront archivées dans la phototèque de PAGAIA CLUB DE CAIAC CAP DE CREUS, avec le nom de l'auteur.

DROITS D'AUTEURS: Toutes les photographies doivent être prises par l'auteur. Chaque auteur sera responsable en totalité des droits d'image et de n'importe quelle possible réclamation. PAGAIA CLUB DE CAIAC CAP DE CREUS se réserve le droit de reproduire ou publier n'importe quelles des oeuvres présentées, sans but lucratif, et toujours en citant l'auteur.

En participant au Concours, les participants s'engagent à ne pas revendiquer les droits d'auteur pour la reproduction de ses oeuvres en: calendriers, catalogues, panneaux, dossier de presse, reportages, page web, entre d'autres.

PAGAIA CLUB DE CAIAC CAP DE CREUS s'exempte de n'importe quel conflit de publication de l'oeuvre.

IMPREVUS: N'importe quel cas non prévu dans ce règlement sera instruit en première instance par les responsables de l'organisation du concours, lesquels le communiqueront à la direction du PAGAIA CLUB DE CAIAC CAP DE CREUS qui résoudra le cas en dernière instance.

Les prix peuvent être abandonnés.

La participation au concours implique la totale acceptation du règlement présent et du caractère sans appel des résultats du concours.

PROTECTION DES DONNÉES et POLITIQUE DE LA VIE PRIVÉE: Les données seront collectées et utilisées en accord avec la politique de la vie privée de PAGAIA CLUB DE CAIAC CAP DE CREUS en conformité avec celui prévu par la Réglementation (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du

Conseil, du 27 avril 2016, relatif à la protection et traitement des données personnelles et à la libre circulation de celles-ci. Nous indiquons que les données personnelles comme les photographies présentées en ce concours seront stockées dans un fichier propriété de PAGAIA CLUB DE CAIAC CAP DE CREUS. En accord avec la politique de la vie privée du Club, chacun peut demander les droits d'accès, modification, effacement et opposition en adressant un courrier électronique à info@pagaia.cat.

Il est possible de consulter les Informations sur la politique de de la vie privée sur www.pagaia.cat
Ce concours est organisé pour PAGAIA CLUB DE CAIAC CAP DE CREUS - www.pagaia.cat - Promenade Maritime, 4 17490 Lança (Giron).